

Baisse de l'immigration

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé le 22 janvier qu'au cours des neuf premiers mois de 1975 l'immigration au Canada a subi une baisse de 10,2% par rapport à la même période en 1974.

De janvier à septembre 1975, 149 457 immigrants en tout avaient été reçus au Canada comparativement à 166 401 personnes au cours de la même période en 1974.

Ces chiffres indiquent, a déclaré le ministre, que l'incidence des modifications apportées au Règlement par le ministère en 1974 se fait de plus en plus sentir. Dans une autre déclaration M. Andras a fait savoir que les visiteurs du Liban se trouvant au Canada ne seront pas forcés de retourner dans leur pays dans les circonstances actuelles.

“Au cours des dernières années, a poursuivi le ministre, le nombre des demandes présentées en vue d'immigrer au Canada a été extrêmement élevé, alors que la récession économique à l'échelle mondiale touchait durement nos possibilités d'emploi. Les modifications apportées en 1974 ont été appliquées en vue de stabiliser le courant d'immigration vers le Canada et pour veiller à ce que les immigrants aient de bonnes chances de se trouver rapidement un emploi à leur arrivée.”

Le Règlement sur l'immigration a été modifié deux fois au cours de 1974, mais, dans les deux cas, les modifications s'appliquaient également aux immigrants “désignés” (c'est-à-dire aux membres de la famille, autres que les proches parents, par exemple: frères, soeurs, neveux, nièces, oncles

et tantes) et aux immigrants “indépendants” (ceux qui sont sélectionnés parce que leurs compétences sont en demande au Canada). Toutefois, ces modifications ne visaient pas la catégorie des personnes “parrainées”, c'est-à-dire les proches parents (enfants, père, mère, époux ou épouse).

En outre, les changements apportés au Règlement n'ont pas modifié de façon marquée la sélection des immigrants selon les diverses régions du monde. Suivant les tendances des dernières années, pour ce qui concerne l'Europe en tant que région source d'immigrants, le fléchissement s'est accentué: du deuxième au troisième trimestre de 1975, il s'est ainsi produit une baisse de 4%, alors que pour l'Asie et l'hémisphère occidental il y a eu une hausse de 2% pendant la même période.

Découverte d'un gisement d'uranium

La Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a annoncé la découverte d'un dépôt alcalin porteur d'uranium, à environ 56 km (35 milles) au nord-ouest de Girardville, au Lac-Saint-Jean (Québec).

Il s'agirait d'un gisement “prometteur”, d'une longueur de quelque 3 km (2 milles) sur une largeur de plusieurs centaines de pieds (le pied vaut 30,48 cm). L'uranium trouvé dans les échantillons analysés était accompagné d'autres minéraux, tels que le titane et le zirconium. La teneur moyenne en uranium était de quelque 680 g (1,5 lb) par tonne.

Cette découverte est particulièrement intéressante du fait que le gisement se trouve dans le fossé d'effondrement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où déjà en 1968 SOQUEM découvrait des gîtes de niobium.

Une mine de sel

Au mois d'août 1972, au cours de travaux effectués dans les Îles-de-la-Madeleine, SOQUEM faisait la découverte d'une importante masse de sel à une profondeur de 148 m (485 pieds) sous la surface du sol. C'était la première découverte au Québec d'un dépôt de sel dont l'exploitation serait commercialement rentable.

Il s'agirait de milliards et de milliards de tonnes de sel et cela devrait procu-

rer éventuellement de 100 à 150 nouveaux emplois aux Îles-de-la-Madeleine.

Toutefois, la décision de mettre les gisements de sel en production n'a pas encore été prise, l'évaluation précise des réserves n'étant pas terminée.

Nouvelles machines pour les aveugles

Un professeur de l'Université de la Colombie-Britannique a mis au point deux machines destinées à mettre les aveugles en contact plus étroit avec le monde qui les entoure.

Le professeur Michael Beddoes du département de génie électrique de l'institution a inventé une machine à écrire parlante qui prononce les caractères à mesure qu'ils sont tapés par l'utilisateur, ainsi qu'une lectrice électronique qui permet à l'aveugle de consulter des écrits non publiés en braille.

La voix de la machine à écrire, dont le son est haché et quelque peu mécanique, obtient de sa mémoire (formée de deux pouces carrés de microplaquettes semblables à celles qu'on utilise dans les ordinateurs), l'information requise pour prononcer les sons de 45 lettres, chiffres et caractères spéciaux.

Pour emmagasiner toute l'information, des ingénieurs ont enregistré séparément les sons pour ensuite les écouter au ralenti afin de les simplifier et de les reproduire.

Si l'utilisateur entend une erreur, il peut la corriger en pressant deux touches sur la machine, qui est un modèle IBM standard.

La lectrice, qui a la même forme et les mêmes dimensions qu'un magnétophone à cassettes, est dotée d'un petit appareil qui photographie la lettre imprimée. L'image est transmise à 144 épingles de pulsion qui reproduisent la lettre que l'utilisateur “lit avec ses doigts”.

La machine appelée Optacon (qui signifie *optic to tactile converter* ou convertisseur des perceptions optiques en perceptions sensorielles) permet à l'aveugle de lire des documents imprimés sans se servir du braille ou avoir besoin d'une aide extérieure.

Jusqu'à maintenant, seules quelques personnes ont pu profiter de ces nouveaux appareils étant donné leur coût élevé de près de \$20 000.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.